



Commune
de
MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 20/12/2024

S²LO

ID : 081-218101632-20241211-2024_DEL93-DE

Séance du 11 DECEMBRE 2024

2024 / 05 / 06

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 28
REPRESENTEES	: 5
ABSENT	: 0
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *04 DECEMBRE 2024*
Date d'Affichage : *04 DECEMBRE 2024*
Secrétaire de Séance : *Fabrice CAUQUIL*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde, CAUQUIL Fabrice, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, IOUALALEN Valentin, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric.

Etaient absentes représentées :

CHABBERT Cécile par MAUREL Agnès
LAFONT Stéphanie par ALBERT Corine
ORIVÈS Elizabeth par ROUQUETTE Françoise
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

OBJET : Autorisation d'engagement et de liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Principal.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet à l'exécutif de la Collectivité Territoriale, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Considérant que cette procédure permet de faire face à des dépenses d'investissement pour lesquelles il s'avèrera nécessaire d'effectuer des engagements ou des mandatements avant le vote du Budget Primitif 2025.

Considérant les crédits d'investissement ouverts au budget principal 2024 (hors remboursement de la dette) :

• Dépenses d'équipement :	8 321 007,08 €
• Chapitre 27 :	85 000,00 €
• Chapitre 45 :	62 247,72 €
Total :	8 468 254,80 €

Vu le montant maximum autorisé pour l'engagement et la liquidation des dépenses avant l'exécution budgétaire **soit 2 117 063,70 €** correspondant à 25% de 8 468 254,80 €,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité – Ressources humaines – Administration générales » du mercredi 04 décembre 2024,

DECIDE, après en avoir délibéré,

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement entre le 1^{er} Janvier 2025 et le vote du Budget Primitif 2025 dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent et conformément au tableau ci-après annexé.

ANNEXE DELIBERATION DU 11 DECEMBRE 2024

ID: 081-218101632-20241211-2024_DEL93-DE

Chapitre	Nature	Opé.	Fonction	Lib. Nature	Lib. Fonction	Ouverture anticipée des crédits pour 2025
204	20422		4431	Privé : Bâtiments, installations	Logements - Façades	10 000,00 €
27	27638		614	Créance Autres établissements publics	La Trille	27 000,00 €
301	21838	301	0200	Autre matériel informatique	Administration générale - Divers	10 000,00 €
302	2158	302	5100	Autres inst.,matériel,outil. techniques	Ateliers municipaux CTM - Immeuble ALQUIER	10 000,00 €
310	2158	310	2130	Autres inst.,matériel,outil. techniques	Ecoles - Divers	7 000,00 €
310	21831	310	21311	Matériel informatique scolaire	Ecole des Bausses	3 000,00 €
320	2313	320	0200	Constructions	Administration générale - Divers	10 000,00 €
322	2313	322	0250	Constructions	Cimetières et pompes funèbres - Divers	10 000,00 €
330	2031	330	0200	Frais d'études	Administration générale - Divers	10 000,00 €
360	2111	360	5150	Terrains nus	Autres opérations d'aménagement urbain	40 000,00 €
361	2313	361	8470	Constructions	Equipements de voirie - Divers	10 000,00 €
362	2315	362	8452	Install., matériel et outill. technique	Plan Voirie	1 950 000,00 €
362	2315	362	8450	Install., matériel et outill. technique	Voirie communale et route	10 000,00 €
364	2315	364	5120	Install., matériel et outill. technique	Eclairage public - Divers	10 000,00 €
BP 2025 Montant de l'affectation des crédits ouverts par anticipation						2 117 000,00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Fabrice CAUQUIL

Le Maire,



Olivier FABRE

Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 20/12/2024

S²LO

ID : 081-218101632-20241211-2024_DEL93-DE